



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 39

Séance du mardi 7 octobre 2025 à 19 h 30

Date de convocation du conseil : jeudi 2 octobre 2025

Nombre de membres du conseil en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 13

Président de séance : Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs, Marina AFFLALO, Frédérique BURTIN, Fabien DUPIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Norddine GUEDAMI donne procuration à Pascal LEBRUN

OBJET : Désignation du délégué élu au CNAS

Suite à la démission de Mme Stéphanie GUERIN du conseil municipal, il convient de désigner un nouveau élu pour représenter la commune auprès du CNAS.

Considérant que Mr le Maire a fait un appel à candidature auprès des membres du conseil municipal ;

Considérant la candidature de Mme Véronique Jon,

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal,

- 1) **DESIGNE** Mme Véronique JON déléguée élue auprès du CNAS.
- 2) **CHARGE** le secrétaire général de Mairie de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

Fait et délibéré à Alix le : 7 octobre 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mis en ligne sur le site de la Commune d'Alix le :

La secrétaire de séance,

Marie PAILLONCY

Le président,



Pascal LEBRUN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai